

le *Discours de la servitude volontaire*
d'Etienne de La Boétie

Parcours « Défendre et entretenir la liberté »

Académie de Clermont-Ferrand
30 septembre 2025
Michèle Clément - Université Lyon 2

Bibliographie

éd. de référence : *Discours de la servitude volontaire*, Folio⁺ Lycée, éd. Myriam Marrache-Gouraud, 2025 (« adaptation en français moderne » respectueuse du rythme, de la mélodie, des jeux sonores et bien annotée).

Une édition en ligne du texte (version modernisée) : http://www.bvh.univ-tours.fr/MONLOE/DSV_Ms2199_mod.pdf

(par A. Legros, 2013 ; attention, c'est la version primitive du *Discours* sans les deux adresses à G. de Lur Longa (p. 37 et 52) et sans les mentions des poètes de la Pléiade (p. 55-56).

Le Discours de la servitude volontaire, éd. Miguel Abensour, Payot, 1976 (avec de nombreux paratextes : la préface de Lamennais à l'édition qu'il donne du DSV en 1835, les textes de Simone Weil, Pierre Clastres et Claude Lefort...). (en *Petite bibliothèque Payot*)

Déborah Knop et Jean Balsamo, *De la Servitude volontaire. Rhétorique et politique en France sous les derniers Valois*, PURH, 2014 : <https://books.openedition.org/purh/3088>

La Servitude volontaire, réappropriations et perspectives critiques, J.-L. Lantoine et C. Chevalier dir., ENS éditions, 2024 : <https://books.openedition.org/enseditons/57576>

Plan

I. Histoire du texte du *Discours de la servitude volontaire* : entre légende et réappropriations

II. Discours oratoire / Déclamation / Diatribe : pressions et provocations

III. Le triomphe de la servitude volontaire : ultime scandale ou possible renversement ?

Problématique

Rapport évident avec le parcours « « Défendre et entretenir la liberté » :

« Nous ne sommes pas nés seulement en possession de notre franchise mais aussi en étant attachés à la défendre » (p. 35)

Mais

Le discours est moins une défense de la liberté qu'une dénonciation de la servitude.

Question :

Pourquoi défendre la liberté en décrivant les mécanismes de la servitude et leur toute puissance ?

Derniers mots du *discours sur la mort du dit seigneur de La Boétie* par M. de Montaigne (1571) : la légende en route

de la Boétie . Mais vne heure apres ou environ,
me nommant vne fois ou deux , & puis tirant à
soy vn grand soupir il rendit l'ame , sur les trois
heures du Mercredy matin dixhuitiesme d'Aoust,
l'an mil cinq cens soixante trois , apres auoir ves-
cu 32. ans, 9. mois, & 17. iours.

« Parce que c'était lui, parce qu'était moi » (*Essais*, I, 28, p. 373)

La formule est le résultat d'une longue élaboration littéraire (quatre états) entre 1580 et 1592

en 1580 : « Si on me presse de dire pourquoi je l'aimais, je sens que cela ne se peut exprimer. »

Après 1588, dans les marges de l'Exemplaire de Bordeaux (éd. 1588 annotée jusqu'à sa mort en 1592) :

premier ajout ms : « Si on me presse de dire pourquoi je l'aimais, je sens que cela ne se peut exprimer disant : parce que c'était lui. »

deuxième ajout ms : « Si on me presse de dire pourquoi je l'aimais, je sens que cela ne se peut exprimer qu'en répondant : par ce que c'était lui. »

dernier ajout ms (encre différente) : « Si on me presse de dire pourquoi je l'aimais, je sens que cela ne se peut exprimer, qu'en répondant : parce que c'était lui, parce que c'était moi »

Essais, I, 28 (1580) : l'amitié née du *Discours de la servitude volontaire*

« Il n'est demeuré de lui que **ce discours**, encore par rencontre [par hasard], et crois qu'il ne le vit onc depuis qu'il lui échappa ; et quelques mémoires sur cet édit de janvier, fameux par nos guerres civiles, qui trouveront encore ailleurs peut-être leur place. C'est tout ce que j'ai pu recouvrer de ses reliques, moi qu'il laissa, d'une si amoureuse recommandation, la mort entre les dents, par son testament, héritier de sa bibliothèque et de ses papiers, outre le livret de ses œuvres que j'ai fait mettre en lumière. Et si suis obligé particulièrement à **cette pièce**, d'autant qu'elle a servi de moyen à notre première accointance ; car elle me fut montrée longue espace avant que je l'eusse vu, et me donna la première connaissance de son nom, acheminant ainsi cette amitié que nous avons nourrie, tant que Dieu a voulu, entre nous, si entière et si parfaite, que certainement il ne s'en lit guères de pareilles ». (I, 28, Folio classique, 2009, p. 367)

Édition des œuvres posthumes de la Boétie en 1571 par Montaigne

tout

... sauf

ADVERTISSEMENT AV LECTEUR, PAR M. DE MONTAIGNE.

L ECTEUR tu me dois tout ce dont tu iouis de feu M. Estienne de la Boétie: car ie t'aduise que quant à luy il n'y a rië icy qu'il eust iamais esperé de te faire voir, voire ny quil estimast digne de porter son nom en public. Mais moy qui ne suis pas si hault à la main, n'ayât trouué autre chose dans sa Librairie, qu'il me laissâ par son Testamēt, encore n'ay-ie pas voulu qu'il se perdist. Et de ce peu de iugemēt que i'ay, i'espere que tu trouueras, que les plus habiles hommes de nostre siecle font bien souuent feste de moindre chose que cela: i'entens de ceux qui l'ont pratiqué plus ieune, car nostre accointāce ne print commencement qu'environ six ans auant sa mort, qu'il auoit faict force autres vers Latins & François, comme sous le nom de Gironde, & en ay ouy reciter des riches lopins. Mesme celuy qui a escrit les Antiquitez de Bourges en allegue, que ie recognoy: mais ie ne sçay que tout cela est deuenu, non plus que ces Poëmes Grecs. Et à la verité, à mesure que chaque saillie luy venoit à la teste, il s'en dechargeoit sur le premier papier qui luy tomboit en main, sans autre soing de le cōseruer. Assëure toy que i'y ay faict ce que i'ay peu, & que depuis sept ans que nous l'auons perdu, ie n'ay peu recouurer que ce que tu en vois: sauf vn Discours de la seruitude volontaire, & quelques memoires de noz troubles sur l'Edict de Ianuier, 1562. Mais quāt à ces deux dernieres pieces, ie leur trouue la façon trop delicate & mignarde pour les abandonner au grossier & pesant air d'une si mal plaisante saison. A Dieu. De Paris ce dixième d'Aoust, 1570.

Montaigne, *Les Essais*, I, 28 « De l'amitié » (1580) : attribuer et nommer

« C'est un discours auquel il donna nom : *La Servitude volontaire* : mais ceux qui l'ont ignoré, l'ont bien proprement depuis rebaptisé, *Le Contre Un*. Il l'écrivit par manière d'essai, en sa première jeunesse, à l'honneur de la liberté contre les tyrans. Il court pièce [depuis longtemps] ès mains des gens d'entendement, non sans bien grande et méritée recommandation ». (Folio Classique, 2009, p. 366).

Montaigne : « se dédire » et minimiser (fin de I, 28, p. 381-382)

« Mais oyons un peu parler ce garçon de seize ans. [*1^{eres} éditions* : dix huit ans]. Parce que j'ay trouvé que cet ouvrage a été depuis mis en lumière, et à mauvaise fin, par ceux qui cherchent à troubler et changer l'état de notre police, sans se soucier s'ils l'amenderont, qu'ils ont mêlé à d'autres écrits de leur farine, **je me suis dédit de le loger ici**. Et afin que la mémoire de l'auteur n'en soit intéressée [*ne subisse un dommage*] en l'endroit de ceux qui n'ont pu connaître de près ses opinions et ses actions : je les avise que ce sujet fut traité par lui en son enfance, par manière d'exercitation seulement, comme sujet vulgaire et tracassé en mille endroits des livres. Je ne fais nul doute qu'il ne crût ce qu'il écrivait : car il était assez consciencieux, pour ne mentir pas même en se jouant : et sais d'avantage que s'il eût eu à choisir, il eût mieux aimé être né à Venise qu'à Sarlat ; et avec raison. Mais il avait une autre maxime souverainement empreinte en son âme, d'obéir et de se soumettre très religieusement aux lois, sous lesquelles il était né. Il ne fut jamais un meilleur citoyen, ni plus affectionné au repos de son pays, ni plus ennemi des remuements et nouvelletés de son temps : il eût bien plutôt employé sa suffisance à les éteindre, qu'à leur fournir de quoi les émouvoir d'avantage : il avait son esprit moulé au patron d'autres siècles que ceux-ci. Or en échange de cet ouvrage sérieux j'en substituerai un autre*, produit en cette même saison de son âge, plus gaillard et plus enjoué. »

*les 29 sonnets

Montaigne, *Essais* I, 28, fin (exemplaire de Bordeaux)

LIVRE PREMIER.

74

*Tecum una tota est nostra sepulta anima,
Cuius ego interitu tota de mente fugavi
Hæc studia, atque omnes delicias animi.
Alloquar? audiero nunquam tua verba loquentem?
Nunquam ego te vita frater amabilior
Aspiciam posthac? at certè semper amabo.*

Mais oyons vn peu parler ce garson de dix-huit ans. *

Parce que i'ay trouué que cet ouurage à esté depuis mis en lumiere & à mauuaise fin, par ceux qui cherchent à troubler & changer l'estat de nostre police, sans se soucier s'ils l'amenderont, qu'ils ont meslé à d'autres escrits de leur farine, ie me suis dédit de le loger icy. Et affin que la memoire de l'auteur n'en soit interessée en l'endroit de ceux, qui n'ont peu connoistre de pres ses opinions & ses actions: se les aduise que ce subiect fut traicté par luy en son enfance, par maniere d'exercitation seulement, cōme subiet vulgaire & tracassé en mille endroits des liures. Je ne fay nul doubte qu'il ne creust ce qu'il escriuoit; car il estoit assez cōscientieux, pour ne mentir pas mesmes en se iouât. Et scay d'auantage que s'il eut eu à choisir, il eut mieux aimé estre nay à Venise qu'à Sarlac, & auoir raison: Mais il auoit vn' autre maxime souuerainemēt empreinte en son ame, d'obeyr & de se soubmettre tref-religieusement aux loix, sous lesquelles il estoit nay. Il ne fut iamais vn meilleur citoyen, ny plus affectionné au repos de son pais, ny plus ennemy des remuements & nouuelletez de son temps: Il eut bien plustost employé sa suffisāce à les esteindre, que à leur fournir de quoy les émouuoir d'auantage. Il auoit son esprit moulé au patron d'autres siecles que ceux-cy. Or en eschange de cest ouurage serieux i'en substitueray vn autre, produit en ceste mesme saison de son aage, plus gaillard & plus enioué. Ce sont 29. sonnets que le sieur de Poifferré homme d'affaires, & d'entendement, qui le connoissoit long temps auant moy, a retrouués

Réappropriations et appropriabilité

Dès 1574, puis 1577 : le *DSV* est publié d'abord partiellement puis intégralement par les protestants sous le nom « Contr'un » dans les *Mémoires de l'estat de la France sous Charles IX*.

Révolution française : Marat publie de longs passages du *DSV* dans son livre *Les Chaines de l'esclavage* en 1793.

Lamennais édite le texte du *DSV* en 1835 et l'enrôle dans le catholicisme social et républicain.

Pierre Clastres en 1976 enrôle le *DSV* dans la promotion de la société sans Etat sur le modèle de certaines sociétés primitives

...

A chaque époque son *DSV* : aujourd'hui, nouvelles servitudes volontaires (réfléchir à soumission et consentement...) (cf. le volume *La Servitude volontaire, réappropriations et perspectives critiques*, 2024)

II. Discours / Déclamation / Diatribe

Cinq parties requises dans un discours oratoire

Exorde : p. 25-26 : (à peine présent car entrée abrupte en matière avec Homère puis un sujet exclu : le pouvoir d'un seul n'est pas le sujet ; ce n'est pas un « Contr'un »)

Narration (= exposé de la thèse) : p. 26-34 : le scandale de la servitude volontaire, sujet du discours (texte p. 27-28)

Confirmation (les causes de la S.V.) : p. 34-59 « cherchons donc par conjecture » = causes de la servitude volontaire (coutume et oubli de la liberté ; abêtissement du peuple)

Réfutation p. 57-66 (le ressort de la S. V.) : « mais maintenant j'en viens à un point qui est à mon avis le ressort et le secret de la domination » (véritable cause)

Péroration : p. 66 dernier § : « Apprenons... »

sujet du *Discours de la servitude volontaire* : peinture scandaleuse de la soumission dans laquelle la victime est le coupable.

enjeu : faire comprendre la liberté à ceux qui l'ont oubliée, par un discours fortement adressé (« nous », « vous ») avec une visée pragmatique : « secouer le joug de la servitude », réveiller.

moyen : dénoncer la servitude volontaire et humilier jusqu'à le faire réagir le coupable de cette aberration, le peuple, tantôt mobilisé comme une entité politique globale (la nation), tantôt violemment dégradé comme la part la plus vile de la société d'Ancien Régime (les « vilains », la « populace », le bas du *Tiers état*), qui est pris à partie en vue d'un réveil, non pas politique mais social.

Diatribes usant d'une pédagogie de la violence (accuser la victime pour la sauver d'elle-même) : « Abrutis, vous pouvez cesser de l'être ».

Virtuosité rhétorique

Art de la **période** oratoire : ampleur, scansion, mélodie de la période (protase ascendante et apodose descendante) ex : p. 26, l. 30 et suiv. (atelier de déclamation ?)

Effets rhétoriques appuyés (interrogations oratoires, accumulations, balancements, anaphores, intensité pathétique, métaphores, allitérations, ...) => exercer une pression émotionnelle forte sur l'auditoire.

Rhétorique judiciaire (accusation ou plaidoyer) et rhétorique délibérative (décision morale)

p. 27-28 : « Mais ô Dieu... » = l'innommable (texte à étudier, à déclamer ?)

ou p. 33 : le tyran « colosse-chimère » : le tyran n'a ni puissance ni autorité

« Celui qui vous maîtrise tant n'a que deux yeux, n'a que deux mains, n'a qu'un corps, et n'a aucune autre chose que ce qu'a le moindre des hommes qui sont en nombre infini dans vos villes, si ce n'est l'avantage que vous lui faites pour vous détruire. D'où a-t-il pris tant d'yeux dont il vous épie, si vous ne les lui donnez ? Comment a-t-il tant de mains pour vous frapper, s'il ne les prend de vous ? Les pieds dont il foule vos cités, d'où les a-t-il s'ils ne sont les vôtres ? Comment a-t-il un quelconque pouvoir sur vous, sinon par vous ? Comment oserait-il vous assaillir s'il n'avait une connivence avec vous ? Que pourrait-il vous faire, si vous n'étiez receleurs du voleur qui vous pille, complices du meurtrier qui vous tue, et traîtres à vous mêmes ? Vous semez vos fruits afin qu'il les gâte, vous meublez et remplissez vos maisons, afin de fournir ses pillages, vous nourrissez vos filles afin qu'il ait de quoi rassasier sa luxure, vous nourrissez vos enfants afin que le mieux qu'il puisse leur faire soit de les mener en ses guerres, de les conduire à la boucherie, de les faire administrateurs de ses convoitises, et exécuteurs de ses vengeances. [...] Soyez décidés à ne plus servir, et vous voilà libres. Je ne veux pas que vous le poussiez ou que vous l'ébranliez, mais seulement : ne le soutenez plus, et vous le verrez comme un grand colosse à qui l'on a dérobé la base, de son poids même s'effondrer au sol et se rompre » (p. 33)

travail oratoire et poétique de La Boétie

Le vertige des nombres :

- « si deux, si trois, si quatre... mais si cent, si mille... » p. 28
- « quatre ou cinq ... cinq ou six ... ces six-là en ont six cents ... 6000, 100 000... » : p. 57-58 (à lire l. 925 à 945)

Les rythmes (ternaires et binaires) soutenus par des jeux sonores :

« Il n'y peut avoir d'amitié là où est la cruauté, là où est la déloyauté, là où est l'injustice ; et entre les méchants, quand ils s'assemblent c'est un complot, non une compagnie, ils ne s'entr'aiment pas, mais ils s'entrecraignent ; ils ne sont pas amis mais ils sont complices » p. 63

Les jeux sonores (La Boétie poète) :

Néron, « ce houtefeu, ce hourreau, cette hête sauvage » p. 51 (jeux d'allitérations et probabilisme poétique).

Moyens de l'argumentation :
les exemples et les fictions (souvent digressifs)

Exemplum (un bref récit, souvent historique, au service d'une thèse)

Caton adolescent face au tyran Sylla : exemple de la liberté audacieuse :
« Que ne me donnez-vous un poignard ? » p. 43 (citation de Plutarque, *Vie de Caton*)

Fictions :

- **la petite fenêtre selon Momus** p. 46 (citation de *L'Hermotimos* de Lucien, 20) : rêve de transparence ou moyen de briser l'isolement de la tyrannie ?
- **le renard et le lion** p. 64 (fable d'Esopé) : la franchise (« parrhesia »)

Provocations et scandales

1. Ulysse a tort et il faut réécrire Homère (entrée en matière abrupte, p. 25)
 2. La monarchie n'est pas un régime légitime (p. 26, critique par l'étymologie)
 3. Le tyran est un colosse sans force (p. 27-28)
 4. La victime est le coupable (p. 30) ; c'est l'esclave qui fait le tyran
 5. La liberté est trop facile à obtenir (p. 32)
 6. Liberté, pur effet de la volonté : Soyez décidés à ne plus servir, et vous voilà libres » (p. 33)
 7. Les bêtes peuvent enseigner les hommes (p. 36)
 8. La servitude est un gain (p. 39, l. 413-417) ou « le bonheur dans l'esclavage »
 9. la servitude « sucrée » est la plus dangereuse (p. 51 : César pire que Néron)
 10. La thaumaturgie est une « bourde » (p. 53)
 11. Les favoris du Roi sont « la lie du royaume » (p. 58) : inversions sociales
 12. Tout au long du discours : pas de différence entre roi et tyran (dès la ligne 22 !)
- ...

Les énigmes

I. L'accusé principal : le peuple ?

- a. le diagnostic devient accusation (p. 33)
- b. ambivalence du mot *peuple* : *plebs* ou *populus*
- c. rupture dans le texte (p. 57) : un autre accusé : les favoris

II. Procès ou souci du peuple ?

- a. procès par resserrements successifs : le peuple p. 32/ les « meilleurs » p. 45 / la populace p. 45, 50, 56 et le tort de prêcher le peuple p. 34 ?
- b. Avec le nouvel accusé qu'est le favori, blâme et réquisitoire changent de camp
- c. souci : exhorter et compatir (p. 44 ; p. 60) ; universalisme (« nature nous a tous faits de même forme... » p. 34-35)

III. Croyances et superstitions (toutes mauvaises sauf en France)

- a. la fabrique des croyances politiques (p. 50 à lire, p. 51-54 ; légendes urbaines p. 53)
- b. déconstruire les croyances = superstitions qui abêtissent (« *brain rot* » : atelier possible)
- c. l'immunité française p. 55-56 (ironie ?)

III. Le triomphe de la servitude : ultime scandale ou possible renversement ?

A. Deux couples liés : liberté et servitude / nature et coutume (équation à quatre termes)

Positivité de la nature qui fait l'homme libre (p. 35 ; p. 37 : « la liberté est naturelle » ; « l'être premier de l'homme »)

Négativité de la coutume qui l'asservit (p. 39-40) : « la première raison de la servitude , c'est la coutume »

Mais efficacité de la coutume, « seconde nature » (p. 40) – fragilité de la nature (p. 44) =>
Dénaturation de l'humain

Enjeu : renaturation par trois moyens : le modèle animal : les bêtes, avocats de la liberté p. 36-37 ; par la violence pédagogique qui crée la honte ou l'horreur ; par le lien social et moral)

B. Deux autres couples : liberté et servitude / compagnie et isolement (esquisse de renversement ?)

La liberté se vérifie dans une pratique sociale : « **il ne faut pas douter que nous ne soyons tous naturellement libres, puisque nous sommes tous compagnons** ». p. 35

Comment sont faits les hommes ? Libres, identiques et compagnons

« la nature, ministre de Dieu et gouvernante des hommes, nous a **tous** faits de même forme, et comme il semble, avec un même moule, afin de nous entreconnaître **tous** comme compagnons ou plutôt comme frères. Et si, partageant les présents qu'elle nous faisait, elle a fait quelque avantage de son bien, soit au corps, soit en l'esprit, aux uns plus qu'aux autres, cependant elle n'a pas pour autant eu l'intention de nous mettre en ce monde comme en un champ clos, et n'a pas envoyé ici-bas les plus forts ni les plus avisés comme des brigands armés dans une forêt pour y dévorer les plus faibles. Au contraire, il faut plutôt croire que faisant ainsi des parts aux uns plus grandes, aux autres plus petites, elle voulait faire place à la fraternelle affection afin qu'elle eût où s'employer, les uns ayant la possibilité de donner de l'aide, les autres ayant besoin d'en recevoir.

Puisque donc cette bonne mère nous a donné à **tous** toute la terre pour demeure, nous a **tous** logés en quelque façon dans la même maison, nous a **tous** façonnés selon le même patron afin que chacun pût se mirer et quasiment se reconnaître en l'autre, si elle nous a donné à **tous** ce grand présent de la voix et de la parole pour nous rapprocher et fraterniser davantage, et faire par la commune et mutuelle déclaration de nos pensées une communion de nos volontés, si elle a tâché par tous les moyens de serrer et étreindre si fort le nœud de notre alliance et société, si elle a montré en toutes choses qu'elle ne voulait pas tant nous faire **tous** unis que **tous** uns, **il ne faut pas douter que nous ne soyons tous naturellement libres, puisque nous sommes tous compagnons.** Et il ne peut venir à l'esprit de personne que la nature en ait mis certains en servitude, puisqu'elle nous a **tous** mis en compagnie. » (p. 34-35)

⇒ universalisme et ... éloge de l'inégalité naturelle (les hommes sont identiques mais pas égaux).

⇒ Liberté, fraternité et inégalité

Solutions ?

l'amitié (souci de l'autre) est le moyen d'éprouver sa liberté (p. 34-35)

alors que la recherche du profit (souci de soi) est le moyen de la servitude (p. 59-66 : critique des favoris)

Mise en cause à la fois de l'individualisme (atomisant la société) et de la masse (masse aveugle qui donne un corps au tyran).

donc l'amitié est l'envers de la servitude (autant que la liberté).

Amitié et liberté réunies dans une forme de sacralité :

« le saint nom de liberté », p. 47 // « L'amitié, c'est un nom sacré », p. 63

(la sacralité du nom s'oppose à l'innommable, « ce que la langue refuse de nommer », p. 28)

(haine, solitude et tyrannie réunies à l'autre bout du spectre)

À un problème de domination politique, La Boétie répond par un modèle social (compagnie, amitié) qui permet d'échapper à l'intériorisation de la domination par l'extériorisation de sa capacité à donner et recevoir.

Horizon utopique ? Horizon ouvert... « optimisme épistémologique » (émancipation liée au dévoilement de la vérité).

Maison de La Boétie
à Sarlat
(construite en 1525,
rénovée en 2025)



« s'il eût eu à choisir, il eût mieux aimé être né à Venise qu'à Sarlat », *Essais*, I, 28.